

**MAIRIE**  
Horaires d'ouverture :  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30. L'après-midi sur rendez-vous.  
Mail : mairie@tulette.fr  
Site internet : www.tulette.fr  
Tél. : 04 75 98 32 02

**NUMÉRO UNIQUE, EN CAS DE PROBLÈME D'URGENCE SOCIALE OU PERSONNELLE : 04 75 79 70 33**

**LA POSTE**  
Horaires d'ouverture :  
Lundi de 9h00 à 12h30. Du mardi au vendredi de 9h à 12h  
Samedi 10h-12h.

**DÉCHÈTERIE SUZE-LA-ROUSSE** - Route de Bouchet  
Horaires d'ouverture :  
Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

**ENCOMBRANTS**  
Ramassage le vendredi matin sur inscription au 04 75 96 06 12  
(Attention : ce service ne concerne que les déchets que vous n'êtes pas en mesure d'emmener vous-mêmes à la déchetterie de par leur taille)

**URBANISME** depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 les pétitionnaires peuvent déposer leurs dossiers d'urbanisme dématérialisés en se connectant sur le lien : <https://sve.sirap.fr/#/026357/connexion>

**ÉCOLES**  
Élémentaire : 04 75 98 32 29  
Maternelle : 04 75 98 31 90

**RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES** : 04 75 98 34 38

**POMPIERS TULETTE** : 18  
**GENDARMERIE** : 17  
Saint-Paul-Trois-Châteaux : 04 75 04 70 17

**S.A.M.U** : 15  
**MÉDECIN** : Dr Vincent, Le patio : 04 75 98 30 33  
**STOMATOLOGUE** : Dr J.-B. Kerbrat (chirurgie maxillo-faciale) à la Maison médicale du « Patio », 33 avenue des Alpes au 04 75 51 83 47

**INFIRMIÈRES**  
Cabinet d'infirmières Le Patio : 04 75 98 31 56  
BOREL Amélie et RENAUD Nathalie : 07 67 91 01 07  
BOYER Marie (D.E.) : 06 60 10 98 07

**PHARMACIE** : 04 75 98 32 32  
**AMBULANCES/TAXIS/POMPES FUNÈRES**  
Patricia BARTHEZ : 04 75 98 35 84

**PÔLE SANTÉ DES « OLIVIERS »** n°345 chemin de la Gariguette :  
**CHIRURGIENS DENTISTES** au 04 75 98 36 38 :  
VERMEIRE Régine / BELLIER Tanguy / DETOURNAY Fabien

**GYNÉCOLOGUE - OBSTÉTRICIENNE** : Dr BLAVIER Emily  
Consultations sur rendez-vous au 04 87 26 00 85  
**SAGE-FEMME - ACUPUNCTRICE** : Dr SIMMLER Dorothée  
Consultations sur rendez-vous au 04 87 26 00 85

**KINÉSITHÉRAPEUTE DETOURNAY Marie**  
Consultations sur rendez-vous au 06 08 75 46 46

**OSTÉOPATHE D.O BRES Elsa**  
Consultations sur rendez-vous au 06 66 90 95 89

**MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES**  
TAILLEUX Cécile et TAINURIER Sabine - technique LPG -  
04 75 98 34 25, N° 47 le Cours

**PSYCHOTHÉRAPEUTE**  
BOEUF BERTRAND Delphine, 04 75 51 62 76, N° 25 le Cours

**ORTHOPHONISTE**  
ROCHE Catherine, 04 75 98 30 94, N° 25 le Cours

**TRÉSOR PUBLIC**  
Pierrelatte : 04 75 97 20 20

**PRÉFECTURE**  
Valence : 04 75 79 28 00

**SOUS-PRÉFECTURE**  
Nyons : 04 26 52 65 40

**PÔLE EMPLOI** Pierrelatte : 3945

**CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES**  
Valence : 08 20 25 26 10

**FRANCE TÉLÉCOM**  
Renseignements : 1014  
Dépannage : 1013

**SYNDICAT R.A.O**  
Sainte-Cécile-les-Vignes :  
04 90 30 16 18

**SAUR**  
Sainte-Cécile-les-Vignes :  
04 83 06 70 02

**CENTRE ANTIPOISON**  
Marseille : 04 91 75 25 25

# État civil de l'année 2022

## NAISSANCES

Bienvenue aux 19 bébés tulettiens

(selon autorisation parentale de publication)

ABDI Alya Née le 22 janvier  
EL MESSAOUDI Ismail Né le 17 mars  
BILLET PIRARD Milya Née le 04 avril  
TAUBER LEPAGE Leonhart Né le 11 juillet  
MAURIN Marin Né le 22 août  
MAYET Loris Né le 12 novembre  
ROUSSIN Elie Né le 17 novembre

## MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur à :

POLETTI Marine et HAJI Hicham  
JAUBERT Brigitte et KANEKO Yves  
MOREAU Laura et WEINHOLD Didier  
CARLOTTI Maëva et GNEMMI Clément  
BERTONCIN Léna et BARON William  
BAHIAD Hafssa et ESSATTI Otmame  
HILARION Jennifer et JEMINI Emir

## DÉCÈS

Nos condoléances et notre soutien à leur famille.

MAURIN Raymonde Veuve MARCHAND  
VERNET Paulette Veuve ISNARD  
FUSTINONI Marc  
CHAUVIN Josette Veuve MEYER  
PENABLE Maris  
AYGLON Marguerite Veuve MÉRIC  
MAURIN Régine Épouse LESAGE  
BLAY Jeanine Épouse FAUQUE  
BERNOUD Claude Veuve MIGRAINE  
JACQUIN Raymond  
RODRIGUEZ Francisca  
MARTIN Paulette Veuve FAVÈDE  
BERNARD Gérard

GUINTRAND Laure Épouse LUQUET  
LEBLOND Ginette Veuve GARCHETTE  
DANIEL Monique Veuve RIPERT  
SPYCHALA Michel  
ROUMÉAS Marcelle Veuve BOLOMEY  
GONZALEZ Georges  
CARANDANTE Raymond  
BLENGUA Joseph  
LATOURNERIE Marie-Louise Veuve GONZALEZ  
GUITTON Marlyse Épouse MOZE  
ROUIT Yvette Veuve MEYER  
CORTÉS Joséphine Veuve BOLO ESCRIVA



## DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE DÉMARRE SUR NOTRE COMMUNE !

Une première phase d'études démarre avec le groupement d'entreprises Axione / Bouygues Energies et Services. Cette étape est la plus longue et la plus complexe du déploiement. Elle va durer entre 15 à 18 mois environ.

### LES ÉTUDES DANS LE DÉTAIL...

Elles permettent de relever les adresses de chaque logement sur le terrain, de repérer et vérifier l'état des réseaux aériens et souterrains existants, principaux supports du déploiement, de définir le tracé du futur réseau fibre et de signer les conventions de passage avec les propriétaires concernés lorsque le réseau devra passer sur des parcelles privées.

Des travaux d'élagage peuvent donc s'avérer nécessaires pour pouvoir déployer les nouveaux câbles de fibre optique et assurer la pérennité du réseau. Selon la réglementation, ces travaux incombent aux propriétaires des parcelles où sont situés les végétaux. **Ne pas réaliser l'élagage c'est prendre le risque pour vous mais aussi pour les foyers alentours de ne pas être raccordés en fibre optique.**

### ET ENSUITE ?

Après les études vient l'étape des travaux D'une durée d'environ 6 à 9 mois.

Une fois le réseau intégralement déployé, il est confié à ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public. Cette étape dure 3 mois.

À l'ouverture commerciale, soit prévisionnellement en 2025, vous pourrez souscrire une offre fibre auprès d'un opérateur FAI disponible sur le réseau. Une prise terminale optique sera installée à votre domicile pour vous apporter la fibre.

Pour savoir si vous êtes concernés par le périmètre en cours d'études et être informés de l'avancement du déploiement, vous pouvez tester votre adresse postale sur l'outil d'éligibilité : <https://www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite>

**POUR PLUS DE DÉTAILS, CONSULTER LA FICHE ADN SUR LE SITE DE LA MAIRIE**

# TULETTE actu

Janv./Fév./Mars 2023



Vœux du Maire

## RENCONTRES POUR LES 10/20 ANS PROPOSÉES PAR LA MAIRIE

TON AVIS  
TES ENVIES  
TA VIE À TULETTE

ON SE RETROUVE  
-MERCREDIS 1 ET 8 MARS À 17H30 ET  
-SAMEDIS 4 ET 11 MARS À 11H  
(À L'ANCIEN OFFICE DU TOURISME,  
39 AVENUE DE PROVENCE)



MAIRIE TULETTE 04 75 98 32 02

VILLE DE TULETTE



Assainissements

## Chères Tuletliennes, chers Tulettiens,

Nous voici arrivés à presque la mi-mandat : des projets ont abouti, d'autres vont voir le jour. Ils seront écoresponsables comme tous les projets menés jusqu'ici, en fonction de nos moyens et des règlements.

Le contexte actuel d'inflation et notre devoir de répondre aux urgences climatiques nous amènent à revoir nos dépenses énergétiques des bâtiments communaux. L'école élémentaire et le Bosquet, seront les premiers concernés par un programme très important : toiture, isolation du bâtiment, mode de chauffage. Viendront ensuite, si le budget le permet, l'école maternelle et les Moulinières.

Le réseau d'assainissement est toujours en cours de réhabilitation. Je remercie les Tulettiens et Tuletliennes impactés par cette rénovation pour leur compréhension. A l'automne, devrait commencer la réhabilitation du réseau qui se trouve sous la D94. Ces travaux sont nécessaires et indispensables pour l'environnement mais aussi pour pouvoir faire avancer le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Ce plan local d'urbanisme sur lequel nous continuons de travailler devra bénéficier du soutien de la Communauté des Communes Drôme Sud Provence (CCDSP). En effet, sans schéma d'aménagement des zones artisanales et économiques intercommunal que la CCDSPP doit rédiger, il sera très compliqué d'agrandir notre zone artisanale. Des entreprises déjà en place ont besoin de foncier, des artisans demandent régulièrement des terrains pour pouvoir s'installer. Sans bassin d'emploi, le village pourrait péricliter. Nous en sommes conscients et défendons les intérêts de Tulette.

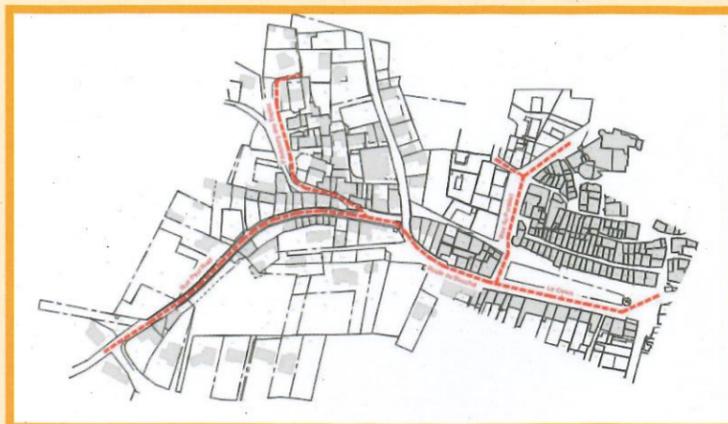
Il devient urgent que la CCDSPP réponde aux injonctions de l'état par l'écriture d'un projet de territoire, et par la réalisation du schéma d'aménagement des zones artisanales et économiques entre autres.

Vos élus sont en lutte pour l'intérêt collectif : lutte pour la déviation, lutte pour le maintien d'une classe à l'école élémentaire qui a abouti, lutte pour débloquer le Plan Local d'Urbanisme.

Toute cette énergie déployée pour que 2023 soit une avancée pour Tulette.

En vous souhaitant une bonne lecture,  
votre dévouée maire,  
Sylvie MOLINIE





## Les travaux sur le réseau d'assainissement

**ESSENTIELS POUR L'AVENIR** du développement de Tulette  
**INDISPENSABLES** pour la gestion et la protection de notre environnement

La gestion des réseaux et équipements d'urbanisation est une charge et une responsabilité primordiale pour la commune.

Ce que nous appelons communément les égouts depuis les années 1950 en ne percevant que les aspects de propreté des rues et le confort des habitations a évolué au fil des décennies avec une réglementation protégeant l'environnement contre la pollution des rejets et effluents humains, agricoles et industriels.

La commune doit garantir le bon fonctionnement du réseau collecteur des eaux usées et des eaux pluviales ainsi que de la station d'épuration. Des contrôles quantitatifs et qualitatifs des eaux traitées et des rejets sont obligatoires et prouvent la conformité aux normes réglementaires.

Depuis 2021 le conseil municipal a voté et engagé plusieurs tranches de travaux pour avancer vers l'objectif de mettre en conformité notre réseau et la station.

### LES TRANCHES DE TRAVAUX EFFECTUÉS SONT :

Réduction des eaux claires sur le secteur du chemin du marquis de Cabassole

Montant des travaux : 94 224 €<sup>HT</sup>

Séparation des eaux de ruissellement et implantation d'un nouveau collecteur des eaux usées

de la rue Paul Ruat au Pont du moulin,  
du quartier des Tapiés,  
de la route de Bouchet au bas du Cours,  
la descente du Portalet.

Coût de cette opération : 492 494 €<sup>HT</sup>

Le bilan de l'état de ces installations affiche la vétusté des tuyaux laissant passer trop d'eaux claires, une absence de séparation des eaux usées et pluviales, une capacité insuffisante de la station d'épuration (STEP).

Tout ceci par manque d'investissement régulier depuis les 20 dernières années.

Un Schéma Directeur d'Assainissement avait été dressé en 2018 avec un plan de travaux financièrement très lourd. Cette étude et ce diagnostic avaient été menés par les agences EURYECE et PLANISPHERE.

La réalisation des travaux d'assainissement est indispensables pour établir le PLU et correspond aux futurs besoins de la commune.

Reste à entreprendre l'important secteur de la route D 94 depuis l'entrée Est du village jusqu'à la route de Cairanne avec l'installation du nouveau réseau et la captation des eaux de ruissellement particulièrement importantes en raison des pentes des rues adjacentes qui aboutissent sur la D94 (rue des écoles, montée de la piscine, chemin de la cluzer).

Les travaux sont évalués à 1 042 000€<sup>HT</sup>

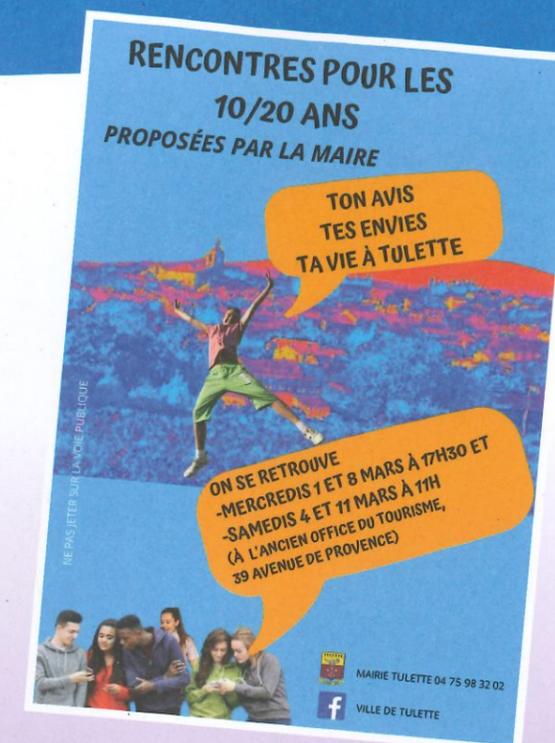
## Du côté DES ADOS

Les élus de la commune ont souhaité rentrer en contact avec les jeunes habitants de Tulette pour connaître : « leurs avis, leurs envies et leur vie à Tulette », en leur proposant de répondre à une enquête, via les réseaux sociaux.

Les jeunes « ont joué le jeu » en nombre et ont fourni des pistes de réflexion pour de futurs aménagements :

- un stade multisports,
- l'agrandissement du skate parc,
- la création d'un pumptrack...,
- Un « club ado » est une idée qui séduit certains d'entre eux.

Nous remercions les jeunes qui ont bien voulu partager leurs idées.



**DES RENCONTRES À VENIR  
DANS LE BUT D'AFFINER NOS PROJETS COMMUNS :**

- les mercredis 1 et 8 Mars à 17h30,
- les samedis 4 et 11 Mars à 11h,

à l'ancien Office du Tourisme, 39 avenue de Provence.

Merci aux parents et familles d'encourager leurs enfants à s'engager concrètement dans la vie citoyenne de notre village en faveur du bien vivre ensemble.



## Mission Locale changement du jour de permanence

FORMATION/EMPLOI

**Vous avez moins de 26 ans !**

Cerise MARIE - Conseillère Emploi/Formation vous reçoit en Mairie de Tulette (sur rendez-vous) un mardi sur deux de 9h15 à 12h00 et vous accompagne de manière personnalisée dans les domaines suivants : emploi, formation, santé, logement, mobilité (y compris sur la mobilité internationale) et accès aux droits.

**Pour obtenir un rendez-vous :  
joindre la MISSION LOCALE de Nyons  
au 04 75 26 17 03**

Dans l'attente de vous rencontrer prochainement, la Mission Locale reste à votre service pour tous renseignements complémentaires.

